

Arduinna sylvia

Plongée au cœur du mystérieux massif

Jules César, la Gaule, les druides, *Cernunos*...
Autant de termes indissociables d'un autre : « Arduinna sylvia », cette grande ceinture forestière ardennaise impénétrable, hantée d'hommes et d'êtres aussi mystérieux qu'imprévisibles. Nous avons choisi de vous présenter les tourbières, qui, en son sein, font partie des habitats les plus menacés d'Europe occidentale. Rares, elles abritent des espèces végétales et animales dont les populations sont en déclin. C'est pourquoi, elles bénéficient, depuis quelques années, de restaurations importantes dans le cadre de différents projets.

paraître anodin, hante pourtant l'esprit des enfants au point, qu'une fois adultes, ceux-ci continuent de rêver aux derniers espaces vaguement sauvages de nos régions et de leurs hôtes secrets.

Sur de vieilles montagnes usées, rabotées par des millions d'années d'érosion, l'ancien massif ardennais a donné naissance à un plateau élevé (350 à 500 m) entaillé par les vallées sinueuses de la Meuse et de la Semoy, aux méandres harmonieux et puissants. Sur notre territoire, ce vaste ensemble s'étend du sud de Givet au nord de Sedan.

Mais qu'elle soit département français, région belge ou destination touristique, l'Ardenne conserve un liant fort : une sylve omniprésente (près d'un tiers du département des Ardennes est boisé), imposée au fil des millénaires par les traditions et les métiers, mais aussi par une géologie et un climat particulièrement rudes, suffisamment ingrats pour en éloigner l'agriculture intensive. Quelle chance pour la

forêt, qui dès lors a pu se maintenir sur de grandes surfaces, au plus grand plaisir des contemplatifs ! Dans cette épaisse forêt, les chênes, hêtres, bouleaux et charmes mais aussi les épicéas et les mélèzes dominent un sous-bois riche en fougères et digitales. Froide et peu pénétrable, elle est ainsi le refuge des grands mammifères (cerfs, chevreuils, sangliers) et d'une



Contreforts du massif ardennais un matin de printemps : si l'image pouvait parler, elle nous inonderait de chants d'oiseaux...



© Philippe Moës



Tourbière fraîchement désenrésinée et remise sous eau grâce au projet européen « Life tourbières ».

© Philippe Moës

La linaigrette (ici en graines), espèce typique des tourbières, fait une réapparition remarquable sur plusieurs sites restaurés.



© Philippe Moës

commun), se trouvaient des bas-marais et tourbières acides, très souvent méconnus à l'échelle nationale. En Ardenne, ils émaillaient et diversifiaient la dense couverture de forêts. Constitués par une majorité d'habitats rares plus ou moins menacés, ils abritent encore aujourd'hui un grand nombre d'espèces patrimoniales. Certaines sont protégées sur le territoire national comme le droséra à feuilles rondes, le droséra intermédiaire, le lycopode inondé ou le trientale d'Europe ; ou en Champagne-Ardenne uniquement comme l'orchis des sphaignes, pour laquelle les Ardennes constituent d'ailleurs l'unique région où cette orchidée est connue en France.

Pour parvenir à faire pousser des arbres dans ces zones humides, des drainages massifs ont été entrepris (régulièrement jusqu'à un fossé tous les six mètres), conduisant à l'assèchement de vastes zones de plateau et donc une forte réduction des surfaces demeurant en tourbières, avec de multiples conséquences négatives : inondations décuplées dans les agglomérations en aval du bassin hydrographique (avec comme autres conséquences de lourds et coûteux travaux de canalisation des cours d'eau, entraînant à leur tour des nuisances et coûts en chaîne), banalisation et appauvrissement du milieu forestier, effondrement massif de la biodiversité, destruction du potentiel de rétention d'eau, érosion des sols... tout cela pour un rendement sylvicole généralement très faible et pour des arbres à l'exploitation toujours plus compliquée et installés à coups de travaux devenus petit à petit prohibitifs.

Si des menaces actuelles sont encore avérées sur ces zones tourbeuses, des propositions d'action en vue d'atténuer l'effet ont été initiées dès

avifaune abondante (chouette de Tengmalm, gelinotte, téttras lyre, cigogne noire).

Les tourbières ardennaises, un milieu menacé

La forêt couvre près de 700 000 ha en Champagne-Ardenne soit 28 % du territoire régional. Elle représente 4,4 % de la surface forestière française. Ces cent dernières années, dans le massif primaire ardennais, la surface forestière globale a augmenté. Malheureusement, on ne peut pas toujours en dire autant de sa qualité. En même temps que les pratiques agropastorales – qui enravaient la recolonisation forestière et maintenaient des zones d'eau libre pour la végétation – ont cessé progressivement, la sylviculture a été intensifiée, essentiellement par le biais de grandes plantations de monocultures résineuses. Or si cette activité a globalement permis de redresser l'économie de biens des

communes en générant revenus et emplois, elle a localement conduit à des échecs. C'est ainsi, par exemple, que parmi les zones dites « incultes », massivement boisées en monocultures résineuses (essentiellement épicéa



© Philippe Moës

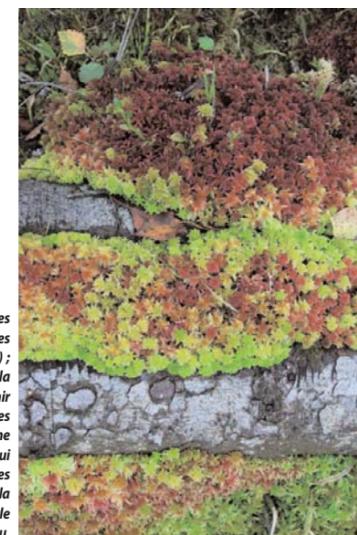
Que serait l'Ardenne mystérieuse sans brume ?

Massifs forestiers, alternant avec prairies (ici couvertes de pissenlits) et parfois bocages, constituent un faciès de l'Ardenne contemporaine.



© Philippe Moës

les années 1980 (arrêté préfectoral de protection de biotope, classement en réserve naturelle régionale, documents d'objectifs dans le cadre de Natura 2000, acquisitions foncières de quelques collectivités). En 2004, par exemple, les « tourbières du plateau ardennais », qui forment un complexe éclaté en quatre sites majeurs (marais d'Hargnies, Croix Gillet, Source de l'Ours, Vallée de l'Ours) sur 363 hectares le long de la frontière, ont été classées site Natura 2000. Elles sont constituées de landes tourbeuses et de tourbières parmi les mieux conservées et les plus intéressantes de France, après celles du Jura,



© Philippe Moës

Il existe différentes espèces de sphaignes (Sphagnum sp.) ; toutes ont la propriété de retenir plusieurs dizaines de fois leur volume en eau, propriété qui en fait de véritables éponges, utiles à la régulation du cycle de l'eau.

LIFE-Elia : la biodiversité sous les lignes à haute tension

Depuis septembre 2011, l'Ardenne est le nouveau théâtre d'un projet européen de préservation de l'environnement : LIFE-ELIA, du nom de l'unique gestionnaire des infrastructures de transport d'électricité à haute tension en Belgique. Son objectif est de valoriser écologiquement, donc d'aménager et de restaurer, d'ici août 2016, plus de 300 ha sous les tracés de lignes à moyenne et haute tension de façon à favoriser la biodiversité. Ces couloirs forestiers étaient jusqu'ici entretenus à grands frais et sans guère de soucis de la biodiversité (fauche « aveugle » de la végétation basse et abattage de grands arbres essentiellement). La société française de transport d'électricité RTE, développant par ailleurs une logique similaire de développement de la biodiversité via la gestion des lignes électriques, s'est jointe au projet LIFE qui a été sélectionné par la Commission européenne au printemps 2011. Les sites travaillés sont situés dans les régions suivantes : en Belgique, la Wallonie ; en France, l'Île-de-France (77), la Franche-Comté (25),

la Champagne-Ardenne (10 et 08), l'Aquitaine (47), Rhône-Alpes (26), Provence-Alpes-Côte d'Azur (05) et la Bretagne (29). LIFE-ELIA ne cache pas, à terme, son envie d'exporter l'expérience acquise dans l'Europe entière. Ainsi, au-delà des réalisations en cours actuellement en France et en Belgique, ce ne sont pas moins de 300 000 km de lignes à haute tension au sein des 27 états membres qui pourraient dès lors bénéficier du savoir-faire acquis et devenir de véritables couloirs de biodiversité ! Voici concrètement les différentes opérations qui seront menées : réalisation de vergers de fruitiers sauvages, création de mares, installation de lisières feuillues indigènes diversifiées, création de landes,

prairies fleuries et de mares, installation d'une infrastructure de fauchage et de pâturage extensif, restauration de marais et tourbières... Ce sont ces derniers aménagements (restauration de lisières forestières et de tourbières, lutte contre les invasives, ouverture et maintien de milieux ouverts, fauchage et pâturage) qui sont prévus dans les Ardennes, sur la zone du plateau ardennais (site Natura 2000) proche de celle concernée par le projet LIFE Croix-Scaille. D'autre part, des missions de sensibilisation à l'intérêt de l'amélioration de la biodiversité dans des couloirs forestiers seront organisées pour un public spécialisé. Plus d'infos sur : www.life-elia.eu/fr/ ■

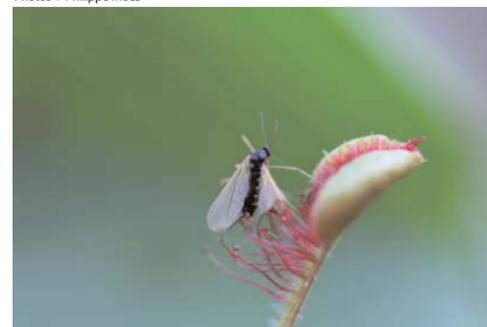


© Philippe Moës

Un des moyens les plus efficaces de restaurer rapidement les tourbières de haute valeur biologique consiste à l'étréper, c'est-à-dire décapper la végétation banale qui s'y était installée (en raison du drainage), pour mettre à nu la tourbe sous-jacente et laisser s'exprimer la banque de graines typiques enfouies dans le sol depuis des décennies.



Photos © Philippe Moës



Plante carnivore (*Drosera rotundifolia*) capturant un insecte; le végétal, vivant sur le milieu extrêmement pauvre qu'est la tourbe, compense les carences du substrat par l'apport d'azote issu de la décomposition de l'insecte capturé... Miracle d'évolution!

et devenues très rares, au profit de la conservation de l'or bleu, de la restauration partielle de la biodiversité, de l'attrait paysager et localement touristique. L'outil utilisé ? Les programmes LIFE (L'Instrument Financier pour l'Environnement), cofinancés par l'Union européenne et les régions concernées et destinés à améliorer l'environnement au sens large. De l'autre côté de la frontière, ces habitats ont bénéficié récemment de restaurations importantes dans le cadre de ces projets (Saint-Hubert, Hautes-Fagnes, plateau des Tailles...). Prenons l'exemple du LIFE Croix-Scaille, le plateau situé non loin de la ville française des Hautes-Rivières,

La hêtraie à luzule, très fréquente en Ardenne mais rare à l'échelle européenne, est un habitat classé Natura 2000.



© Philippe Moës



Lisière forestière à l'aube, un de ces précieux matins de brume dont l'Ardenne a le secret...

© Philippe Moës

La Seconde Guerre mondiale a localement marqué profondément l'Ardenne, laissant çà et là des cicatrices embellies par la végétation, comme ici ce trou d'obus ayant donné naissance à une mare forestière.

des Vosges et du Massif central. Ce classement a permis de mettre en place différents projets comme la création de mares et des suivis floristiques.

Mais les menaces sur ces milieux, limités dorénavant à des secteurs géographiques restreints, et leurs dégradations demeurent très fortes. La pérennité des bas-marais et tourbières

des Ardennes reste aléatoire alors qu'ils constituent des éléments fondamentaux du patrimoine naturel et culturel.

La mise en place de programmes LIFE

La solution développée en certains de ces endroits sinistrés ? La restauration de zones tourbeuses, fragiles

L'Ardenne, territoire de la discrète cigogne noire

Depuis deux ans, le Parc naturel régional des Ardennes est gestionnaire de deux sites Natura 2000 : la zone de protection spéciale « Plateau Ardennais » (75 665 ha, occupant 51 % du territoire du parc) et la zone spéciale de conservation « Forêts de la vallée de la Semoy de Thilay à Les Hautes-Rivières » (531 ha). Ces deux sites sont constitués à 90 % et 85 % de surfaces boisées qui favorisent la présence de nombreux oiseaux (pics mar, pic noir, pic cendré, cassenoix moucheté, sizerin flammé, tarin des aulnes, bondrée apivore). Le climat, à codominance continentale et atlantique sur la majorité du territoire et submontagnarde sur les hauteurs, explique également la présence d'espèces particulières : chouette de Tengmalm, engoulevent d'Europe, gélinotte des bois et cigogne noire. Pour cette dernière, par exemple, une étude ornithologique lancée en 2008 sur le futur territoire du PNR a permis de recenser 10 nids en 2010, ce qui représentait 83 % de la population régionale et 20 % de la population nationale connue. Discrète et farouche, la cigogne noire migre et traverse chaque année l'Europe du Sud et l'Afrique pour passer l'hiver. Le 6^e colloque international de la cigogne noire, organisé par les directions territoriales de l'Office National des Forêt Bourgogne - Champagne-Ardenne et la Ligue pour la protection des oiseaux, se tiendra à Châlons-en-Champagne du 21 au 23 septembre 2012. ■



© Philippe Moës

La cigogne noire, à nouveau bien représentée en Ardenne après des décennies d'absence, est un symbole puissant des efforts de restauration des zones humides entrepris ces dernières années dans cette région.

de la province de Namur (commune de Gedinne). Il a été mené de 2006 à 2009 et a permis de restaurer 85 ha de tourbières et ainsi que 150 ha de prairies de fonds de vallées sur trois sites Natura 2000, couvrant potentiellement 5 000 ha.

Le paysage révèle désormais les diverses mesures de restauration entreprises, parmi lesquelles le désenrênement de zones humides et fonds de vallée, la création de dizaines de mares et petits étangs, la restauration de prés de fauche, landes et tourbières, l'inauguration de nouvelles réserves naturelles, le balisage de promenades et parcours de découverte... Autant d'actions qui à présent font l'objet d'un suivi scientifique, d'une promotion de tourisme vert et sont pérennisées par une mise sous statut en zones protégées.

Grâce à ces divers programmes LIFE qui se sont développés ces dernières années, ce sont des centaines d'hectares de zones humides restaurées et désormais classées, des milliers de mares, des kilomètres de promenades balisées et agrémentées de panneaux didactiques, des aires de vision... Petit à petit, les hauts plateaux ardennais renaissent de leurs cendres et ce, sans réellement affecter la production forestière globale puisque la productivité des sols y était généralement marginale. ■

Marie-Émilie Colle et Philippe Moës

Le nouveau Parc naturel régional des Ardennes

Des falaises abruptes de la pointe de Givet aux méandres boisés des vallées de Meuse et de Semoy, des landes tourbeuses du plateau de Rocroi aux doux vallons bocagers de la Thiérache ardennaise, des paysages, mais aussi des patrimoines naturels et ruraux méritaient d'être valorisés et développés pour donner une nouvelle image aux Ardennes. La mise en place du Parc naturel régional, effective depuis le 21 décembre dernier, permet d'envisager de nouvelles perspectives économiques pour ce territoire frontalier avec la Belgique. À la richesse des paysages, s'ajoute un fort patrimoine naturel lié, d'une part, au climat, au sol et au

sous-sol et, d'autre part, à l'exploitation des ressources par l'homme (l'agriculture, l'élevage, l'essartage...). Le milieu typique et reconnu des Ardennes est ainsi la forêt de feuillus (chêne, hêtre et bouleau) et le taillis sous futaie où la gélinotte des bois et le grand corbeau trouvent refuge. Les pelouses calcaires de la pointe de Givet (réserve naturelle) accueillent de nombreuses espèces faunistiques et floristiques : l'œillet des charreaux, la phalangère à fleur de lys, l'azuré de la croissette ou l'aluette lulu. Non loin, les affleurements rocheux des vallées de la Meuse et de la Semoy accueillent le grand-duc d'Europe et le faucon pèlerin.

On a parlé des tourbières acides, moins des landes tourbeuses du plateau de Rocroi qui abritent de nombreuses espèces rares tels que la chouette de Tengmalm, la cordulie arctique ou le nacré de la canneberge. Voici le 47^e PNR en chiffre : population : 75 800 habitants ; superficie : 117 200 hectares ; 91 communes ; point culminant situé à la Croix-Scaille : 502 m ; 26 % d'emplois industriels, 33 % d'emplois tertiaires ; 62 000 hectares de forêt, soit 53 % du territoire. Coordonnées : Syndicat mixte du Parc naturel régional des Ardennes, 91 place de Launet 08 170 Hargnies - Tél. : 03 24 42 90 57 - Fax : 03 24 42 90 58 www.parc-naturel-ardennes.fr ■



© Philippe Papier

La vallée de la Semoy, un affluent de la Meuse, dans le Parc naturel régional des Ardennes.